

1 MARS 2018

**PÉRIODE DES IMPÔTS : LE CABB PEUT PEUT-ÊTRE VOUS AIDER!**



LE CENTRE  
D'ACTION  
BÉNÉVOLE  
DE BOUCHERVILLE

29 183 18 640 923  
37 9521 26 438  
507 9534  
12 165 37 027  
23 440

**C'EST LE TEMPS  
DES « IMPÔTS »...**

**LE CABB PEUT  
VOUS AIDER!**

Vous avez besoin d'aide pour compléter vos déclarations de revenus ?

Des bénévoles du Centre d'action bénévole de Boucherville (CABB) peuvent le faire pour vous si vous habitez Boucherville et si votre situation correspond aux critères suivants :

- Personne seule ayant des revenus maximums de 30 000 \$
- Couple ayant des revenus maximums de 40 000 \$

Pour ce faire, apportez vos documents ainsi que votre dossier de l'année précédente au 20, rue Pierre-Boucher, à Boucherville, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30 ou de 13h30 à 16h. Des frais de 5 \$ par personne pour produire les deux déclarations de revenus sont exigés. Renseignements au 450 655-9081.

Les déclarations de revenus des travailleurs autonomes, des personnes décédées ou des personnes en faillite ne sont pas acceptées.

Grâce à son réseau de bénévoles, le CABB offre plusieurs services aux Bouchervillois de tous âges vivant des difficultés temporaires ou

REMPILIR VOS DÉCLARATIONS DE REVENUS VOUS DONNE DES CAUCHEMARS?

**DES BÉNÉVOLES COMPÉTENTS PEUVENT LE FAIRE POUR VOUS**

**Des frais de 5 \$ par personne sont exigés**

**Ce service est offert aux RÉSIDENTS DE BOUCHERVILLE qui respectent ces critères:**

- Personne seule: revenus maximums de 30 000 \$
- Couple: revenus maximums de 40 000 \$
- Personne à charge supplémentaire: 2 500 \$
- Revenus d'intérêts inférieurs à 1 000 \$
- Aucun travailleur autonome
- Aucune déclaration d'une personne décédée
- Aucune personne en faillite

Veillez apporter vos documents incluant les déclarations de l'année précédente au 20, rue Pierre-Boucher à Boucherville, du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 ou de 13h30 à 16h

CABB 2018/13

**RENSEIGNEMENTS: 450 655-9081**

permanentes.

Les aînés, les familles, les proches aidants et les personnes en convalescence à la suite d'une maladie, d'une blessure ou d'une chirurgie sont particulièrement visés.

Le CABB recrute également des bénévoles et réalise des jumelages entre les organismes communautaires et les entreprises désireuses de s'impliquer dans la communauté par le biais du bénévolat.

Source : Communiqué CABB